

## Bénéfices PROPRIETAIRES

- **MANDAT SANS AUCUN ENGAGEMENT DE DUREE**
- **Honoraires forfaitaires**
  - Vos acheteurs disposent de plus de pouvoir d'achat
  - Votre bien est proposé au juste prix
- **La réduction du coût, combinée à notre visibilité génère jusqu'à 70 % d'acquéreurs potentiels en plus par rapport à une agence classique**

## Avantages ACQUEREURS

- **Augmentation de leur pouvoir d'achat**  
**Pour bonifier leur projet**  
**Ou diminuer leur emprunt**
- **Le prix de leur future acquisition à sa juste valeur grâce à des honoraires d'agence réduits**

05 34 66 53 95

contact@lafficheimmobiliere.fr



# VOTRE AGENCE AU FORFAIT

DES HONORAIRES  
MOINS CHERS  
QUE DES FRAIS D'AGENCE CLASSIQUE\*

UNE REVOLUTION  
DANS L'IMMOBILIER

LA FIN DES HONORAIRES AU POURCENTAGE



**INSTAURATION  
DU FORFAIT UNIQUE**  
(Frais fixes non indexés sur le prix)  
Créateur de votre pouvoir d'achat



Jusqu'à  
**80%**  
D'ECONOMIE

\* Détail et définition sur notre site

## Réussir à vendre, C'EST ÊTRE VU ....

**1 Présence forte sur tous les supports  
professionnels spécialisés**



bien'ici



Et de nombreux autres sites partenaires

REPIMMO - LEFIGARO.FR - KELJOB.COM  
IMMOBILIER.COM - KELTRAVO.COM

www.lafficheimmobiliere.fr



## Notre différence NOS SERVICES

### L'AFFICHE IMMOBILIERE L'Agence la moins chère du marché !!

un Arrêté du 10 janvier 2017  
(sur l'information des consommateurs par les professionnels—Art 2 )  
oblige tout professionnel  
à respecter la grille d'honoraires  
qu'il a lui-même défini interdisant de fait  
de négocier ses honoraires et de les baisser  
à la prise d'un mandat.

**LE FORFAIT est devenu le seul moyen à ce jour  
pour GARANTIR « également »  
UNE ECONOMIE SUR DES HONORAIRES d'agence**

- 1 estimation** sérieuse, précise et professionnelle de votre bien
  - 1 recherche ciblée** d'acquéreurs sans visite inutile
  - 1 contrôle du financement** de vos acquéreurs
  - L'accompagnement d'un conseiller exclusif** à votre secteur de la promesse d'achat à l'acte Notarié (conseils techniques, financiers, juridiques, démarches administratives ...)
  - Disponibilité et écoute**
- Toutes les actions réalisées sur votre bien à votre disposition dans un espace personnel du propriétaire
- 1 bilan régulier**

## TRANSACTION NOS HONORAIRES FORFAITAIRES

### HABITATION - Transaction

<b>Forfait</b>	Appartement	<b>6500 euros *</b>
<b>Forfait</b>	Maison Immeuble	<b>7500 euros *</b>

#### \* Conditions particulières Habitation:

<b>Forfait 5 000 €</b> (Tous les biens < à 150 000 €)
<b>Forfait Haut de gamme 10 500 €</b> (Tous les biens de 700 000 € à 999 999 €)
<b>Forfait Prestige 15 000 €</b> (Tous les biens de 1 000 000 € à 1 999 999 €)
<b>25 000 €</b> (Tous les biens de 2 000 000 € à 2 999 999 €)
<b>35 000 €</b> (Tous les biens de 3 000 000 € à 3 999 999 €)

### TERRAIN - Transaction

<b>Forfait</b>	Terrain	<b>5500 euros</b>
----------------	---------	-------------------

(hors promotion Immobilière selon convention promoteur)

(Honoraires forfaitaires à la charge du Mandant sauf convention contraire)  
Tarifs transaction applicables au 01 / 11 / 2017

## LOCATION NOS HONORAIRES FORFAITAIRES

### HABITATION - Location simple

**La loi ALUR a introduit un plafonnement  
des honoraires en fonction de :**

- La surface du bien
- La zone géographique

	LOI ALUR (ce que prévoit la loi)		FORFAIT tout compris
	Frais de dossier	Frais état Des lieux	
Zone très tendue	12 € / m <sup>2</sup>	+ 3 € / m <sup>2</sup>	7 € / m <sup>2</sup>
Zone tendue	10 € / m <sup>2</sup>	+ 3 € / m <sup>2</sup>	
Autres zones	8 € / m <sup>2</sup>	+ 3 € / m <sup>2</sup>	

**Les frais sont partagés  
entre le propriétaire et le locataire**

Tarifs location applicables au 01 / 01 / 2016